

La qualité révolutionnaire de notre régime exige que le peuple, ses intérêts, ses aspirations, et ses droits polarisent l'ensemble de nos activités.

A. Sékou Touré

Rédaction - Administration
Publicité
Adresse Télégraphique: Aguipres
B. P. 191 - TEL. 33-66 CONAKRY

TRAVAIL - JUSTICE - SOLIDARITE
ORGANE QUOTIDIEN DU PARTI DEMOCRATIQUE
DE GUINÉE

EDITE PAR LA REGIE NATIONALE DE L'AGENCE GUINEENNE DE PRESSE

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
La mystique du travail

Page 4
La vie dans nos régions

Pages 6 et 7
Les résultats du Bac.

Page 8
La Conférence de l'O.U.A.

La conférence africaine au « Sommet » s'est ouverte vendredi au Caire

sous la présidence de S. E. Gamal Abdel NASSER

U Thant Secrétaire général de l'O.N.U. assistait la séance inaugurale
La deuxième séance a été présidée par S. E. Ahmed Sékou Touré

De nombreux messages de sympathie sont parvenus à la conférence

La conférence au sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine s'est ouverte solennellement vendredi à 19 h. au siège de la Ligue Arabe, au Caire, en présence de M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U.

Le Chef de l'Etat égyptien, Gamal Abdel Nasser, qui présidait la séance d'ouverture et à côté duquel avait pris place M. Thant, a souhaité la bienvenue à ses illustres hôtes, puis il a notamment déclaré :

« Chacun de nous doit essayer d'acquiescer des expériences des autres et de tirer la leçon de nos erreurs. Sans cela, a-t-il aligné, nous risquerions de nous trouver devant une multitude de dangers éventuels :

- Le danger de voir les commandements révolutionnaires de notre continent s'enterrer dans les complications de la bureaucratie et les problèmes de l'autorité et de s'éloigner des grandes masses.
- Le danger aussi qui pourrait résulter de la dispersion des énergies révolutionnaires qui ont façonné la liberté politique, énergies qui doivent être sauvegardées et orientées pour qu'elles façonnent la liberté sociale.
- Le danger enfin que les mouvements de libération dans les parties non libérées du continent subissent des revers et que s'use chez les peuples combattants l'idéal auquel ils aspirent.

« En cette étape historique de l'évolution de notre continent, dit encore le Président Nasser, nous sommes violemment engagés dans la lutte contre les intérêts impérialistes qui usent encore nos richesses. »

Le chef de l'Etat de la R.A.U. a ensuite souhaité la bienvenue à M. Roberto Holden, chef du gouvernement angolais en exil. M. Thant, qui était venu assister à la séance inaugurale, s'est adressé à la conférence pour se féliciter de ce que l'O.U.A. qui poursuit des buts identiques à ceux de l'O.N.U., en particulier ce qui concerne le colonialisme et la discrimination raciale. Insistant sur le problème du financement de l'O.N.U., M. Thant a déclaré : « Je suis convaincu que tous les Etats membres désireront coopérer en vue de trouver les moyens grâce auxquels l'Organisation des Nations Unies pourra surmonter sa crise. »

M. Thant a, en outre lancé un appel à la tolérance et à l'union « afin de sauvegarder la paix et la sécurité dans le monde. »

A l'ordre du jour des travaux de l'O.U.A. figurent notamment la décolonisation, le problème de l'apartheid, (à ce propos, la délégation sud-africaine du Congrès Pan-Africain, qui assiste à la conférence, a préparé un projet pour un programme de formation et d'équipement des forces révolutionnaires en Afrique du Sud) les questions frontalières, l'unité africaine, le choix d'un siège permanent pour le Secrétariat

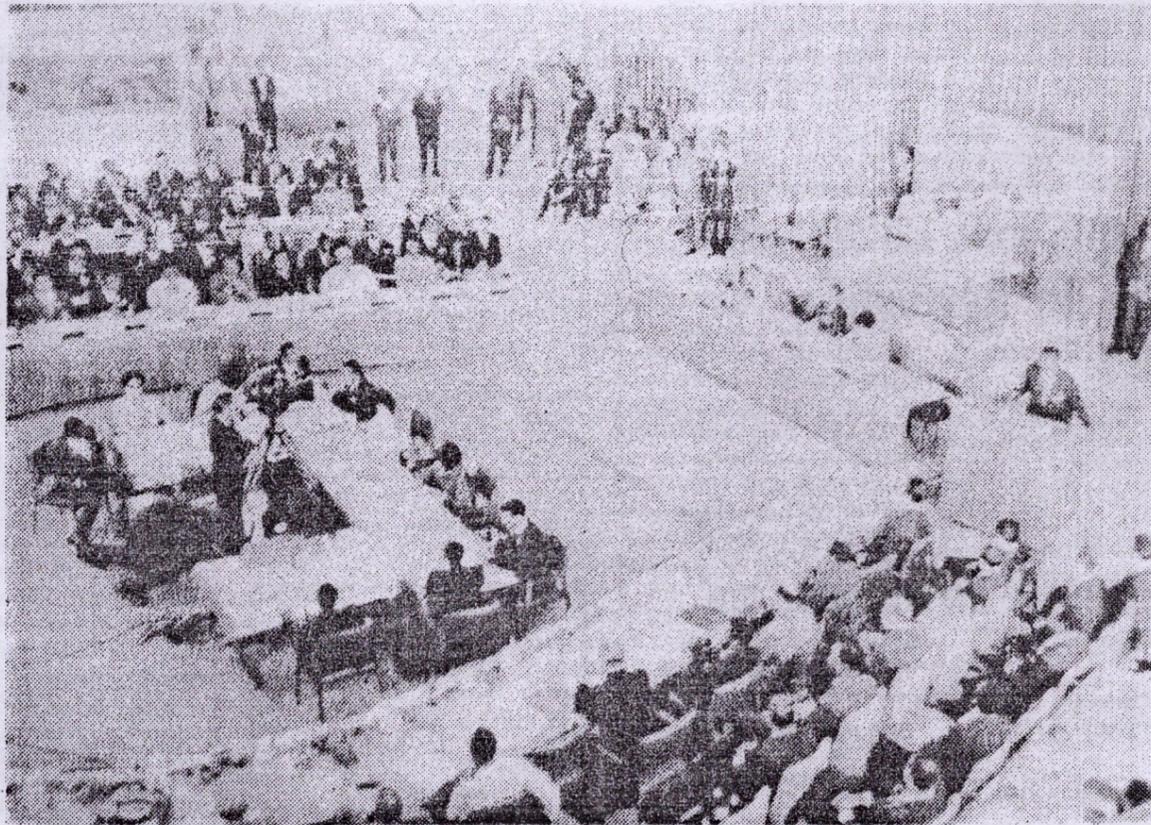
de l'O.U.A. et l'élection d'un secrétaire général, la discussion de la proposition ghanéenne visant à la formation d'un gouvernement pan-africain et d'un commandement militaire unifié. L'ordre du jour comporterait également l'institution d'un comité chargé de la question des communications par radio, la création d'un comité juridique qui serait annexé à l'Organisation de l'Unité Africaine.

Le Conseil des ministres a recommandé également aux Chefs d'Etat d'augmenter le nombre des membres du comité « de libération ». La première séance de la conférence a pris fin vendredi, peu après 21 heures. Tandis que la seconde présidée par le Chef de l'Etat guinéen, S.E. Ahmed Sékou Touré devait débiter samedi 18 juillet à partir de 9 heures.

Messages adressés à la conférence

Pékin : Le Président de la République Populaire de Chine, M. Liou Chao-Chi et M. Chou

ment de la République populaire de Chine et du peuple chinois, et en notre propre nom.



Le 25 mai 1963, à Addis-Abéba, naissait l'O.U.A. ... Un an après, les Chefs d'Etat africains se retrouvent au Caire. D'incontestables progrès ont été accomplis en 14 mois, malgré la multiplication des obstacles sous les pas de la jeune Organisation. - Le Caire doit être un nouveau bond en avant vers la libération définitive de l'Afrique.

En-Lai, premier ministre, ont adressé le message suivant à la conférence :

« A l'occasion de l'ouverture de la seconde conférence au sommet des Etats africains, nous avons l'honneur d'adresser notre salut chaleureux à la conférence, au nom du gouverne-

Le gouvernement et le peuple chinois n'ont cessé d'accorder leur sympathie et leur soutien aux peuples africains dans leur lutte pour renforcer leur solidarité et pour mettre fin à la domination coloniale. Nous sommes heureux de voir que depuis la

Premier orateur à prendre la parole après le discours d'ouverture de S. E. Gamal Abdel Nasser, le Président Ahmed Sékou Touré est intervenu samedi matin à la Conférence au sommet du Caire. Dans notre prochain numéro, l'on pourra lire le texte complet du discours du chef de l'Etat guinéen.



La vie dans la Nation

MYSTIQUE DU TRAVAIL

AUGMENTATION QUANTITATIVE et QUALITATIVE DE LA PRODUCTION

devront donner un sens nouveau à la vie de chacun
avait déclaré le Président Ahmed Sékou TOURE devant les cadres politiques et administratifs de la capitale au cours d'un meeting tenu après le C. N. R. de Gueckédou

Suite de nos précédents numéros

Certes, lorsque l'on est dominé par une ambition personnelle ou lorsque l'on est guidé par l'arrière-pensée de se servir des autres, lorsque l'on connaît la profonde signification de l'acte que l'on a commis ou que l'on est prêt de commettre, la confiance manifestée envers soi ne peut être gagnée, à fortiori celle d'autrui. C'est un effort que de se faire confiance — comme c'est un autre effort que de s'aimer, car l'égoïste même ne s'aime pas ; On confond toujours l'acte égoïste avec la préférence pour soi, alors

que l'égoïsme est plutôt un abandon de soi à des intérêts sordidement matériels. Autrui ne vous donnera rien de plus que ce vous pourriez lui donner.

C'est pourquoi, nos cadres doivent se faire confiance. En se faisant confiance ils ne se permettront plus des critiques stériles et mesquines et la bassesse serait bannie dans leur attitude.

Dans les salons, dans les rues, dans les bureaux, face à d'autres camarades, ils ne se livreront plus à des calomnies, parce que ces pratiques ne sont pas de mise

lorsque l'on se fait confiance. La confiance suppose le respect de soi et le respect d'autrui. Il faut donc que des nouvelles lignes de forces destinent et canalisent les rapports politiques, humains et professionnels tels qu'ils surgissent de la nouvelle compréhension que nous donnent les travaux de Gueckédou.

La révolution guinéenne est d'un prix inestimable. Ceux qui la vivent, souvent ne savent pas en mesurer le prix. Mais ceux qui la considèrent de l'extérieur de la Guinée, comme la perspective dans laquelle ils voudraient voir leur Parti et leur gouvernement s'orienter savent que notre révolution se confond véritablement avec la réalité libératrice.

Quand on sort de Guinée, on se rend mieux compte qu'elle constitue le privilège de ce petit pays, qu'elle fait la renommée de son parti, qu'elle représente la contribution la plus positive de l'action de la Guinée sur la

scène africaine et internationale.

Camarades, tout ce capital ne peut être préservé et davantage valorisé que si les principaux cadres du pays en prennent conscience. A Gueckédou, nous avons compris que nous ne devons plus nous révolter contre les petits agents, contre les paysans, contre les travailleurs de la Fonction publique, contre les ouvriers ou contre les manœuvres. Nous avons compris que les seuls responsables de nos carences sont ceux-là qui se trouvent à la tête de nos entreprises et de nos services. En effet, quel est le responsable qui donne la preuve à ses collaborateurs, matin et soir, de l'effort qu'il s'impose dans l'accomplissement de sa tâche de production ou de gestion ? Quel est le responsable qui consacre (je ne dis pas huit heures) mais quinze, dix-huit ou vingt heures de travail à construire le bonheur du pays et qui ne mérite de ses subordonnés le respect ? Je n'en connais pas.

Nous avons dit que nous devons nous aimer tous, fils et filles de Guinée, mais nous ajoutons : chercher à être partout les meilleurs, c'est-à-dire des éléments révolutionnaires décidés à barrer le chemin aux contre-révolutionnaires. Lorsque sincèrement, efficacement et honorablement vous vous acquitez des tâches à vous confiées, même ceux qui ne vous aiment pas et qui seraient prêts à vous supprimer s'ils en avaient la possibilité sauront vous respecter ; ils ne vous en aimeront pas davantage mais ils vous respecteront quand même parce que vous vous serez respectés.

Et comment se faire respecter sinon par la somme des efforts que l'on s'impose pour remplir son devoir dans la nation, dans le Parti et dans l'Etat ? Quel que soit le niveau d'instruction, le degré de capacité professionnelle, la bonne volonté, la volonté de bien faire peut amener l'homme à ce respect de soi et d'autrui. Ainsi donc, il est temps que l'on comprenne que les déficiences dans le fonctionnement des services et des entreprises, la moralité douteuse des opérations qui s'y effectuent, le laissez-aller qui s'y observent ne sont que le fait de l'opportunisme, de la malhonnêteté, de la complicité.

Maintenant un seul critère doit caractériser la qualité fonctionnelle d'un secteur d'activités et refléter les qualités morales et politiques de son responsable. Nous savons qu'ils sont nombreux les responsables tant politiques qu'administratifs qui ne peuvent justifier leur place que par le numéro d'un

décret ou d'une décision ou par le vote émis par un congrès ou une assemblée. Ils croient que plus ils seront complaisants à l'égard de leurs subordonnés, plus ils s'en feront aimer ; mais ils se trompent ; ils se trompent et nous nous permettons de leur dire, car il n'y a pas d'homme si borné soit-il, si retardataire soit-il dans le sens de l'appréciation juste des phénomènes qui ne puisse aimer celui qui lui applique des mesures fermes, dans la mesure où il est convaincu que cette fermeté vise à le redresser, par conséquent à le guider dans le droit chemin. L'opportunisme ravale son auteur ; c'est pourquoi, nous demandons avec insistance que nos responsables prêchent et donnent l'exemple, ce qui vaut mieux que la meilleure circulaire. Etre à l'heure, ne jamais quitter son travail avant l'heure, remplir consciencieusement sa tâche, donner la preuve du constant souci que l'on a de la bonne marche de son secteur d'activités, être impartial, ne prendre aucune décision qui puisse être attaquée dans sa moralité par des subordonnés, voilà ce qui fera de tout agent un homme respecté ; cette conduite doit être maintenant la règle pour tous les cadres dans leurs rapports avec leurs subordonnés, leurs camarades d'entreprise et de service. En un mot à l'argument de la force devra se substituer l'exemple à donner et confère autorité et respect.

Je trouve tout à fait inutile, au lendemain de la conférence de Gueckédou, de procéder à une fastidieuse dénonciation de ces comportements inqualifiables relevés par-ci par-là dans le fonctionnement de nos services : chacun les a vécus, ces mauvais exemples du passé, chacun les connaît ; point n'est besoin de noircir le tableau ; le mot d'ordre doit être à l'optimisme, à cet optimisme qui est la marque et l'apanage des peuples forts et des hommes conscients, augmenté de la certitude que l'on acquiert de se dépasser soi-même et de vaincre les forces extérieures.

C'est dire que nous voulons faire confiance, confiance totale à tous les cadres de la nation, de sorte que cette nouvelle action permette à chacun de se réhabiliter face à sa conscience, face au jugement des hommes ; cette confiance se méritera par la recherche continue d'un plus grand taux d'efficacité dans tous nos secteurs d'activités, afin que la mystique du travail qui est devenue la nouvelle flamme éclairant le chevet de l'histoire guinéenne ne s'éteigne plus.

Les émissions de la Voix de la Révolution

La Voix de la Révolution Radiodiffusion de la République de Guinée émet de Conakry le matin et la mi-journée sur :

214 m. 1403 kes en ondes Moyennes.

48 m. 74, 6155 kes.

et 88 m. 60, 3385 kes en Ondes Courtes.

Le soir en Ondes Moyennes sur :

214 m. 1403 kes et en Ondes Courtes.

Sur 88 m. 60, 3385 kes et 34 m. 08 9.650 kes.

Programme d'aujourd'hui

8 h 00 : Réveil du dimanche.

8 h 30 : L'Ensemble choral et Instrumental de la Radio.

9 h 00 : Conseil aux mamans.

9 h 15 : Journal parlé.

9 h 30 : Héritage africain (influence de la musique africains dans le nouveau monde).

10 h 00 : Disque des auditeurs.

12 h 00 : Une vedette et ses succès.

12 h 30 : Avis et communiqués.

12 h 45 : Journal parlé.

13 h 15 : Variation sur un thème.

14 h 00 : Fin d'émissions.

16 h 00 : Avec l'ensemble instrumental.

16 h 15 : La Route en-

chantée.

16 h 45 : Sports et Tammam.

18 h 00 : Information en créole.

18 h 30 : Information en Ouoloff.

19 h 05 : Information en Bambara.

19 h 30 : Information en Arabe.

20 h 00 : Journal parlé.

20 h 30 : Le Monde Rural (français).

21 h 00 : Culture pour tous (français).

21 h 15 : Guinée actualités.

21 h 30 : Poésie africaine.

22 h 00 : Courrier des auditeurs.

22 h 30 : Musique Symphonique.

23 h 05 : Soirée tropicale.

23 h 45 : Journal parlé.

0 h 00 : Arrêt des émissions.

Marées

Aujourd'hui

Haute mer 4 h 16

Basse mer 10 h 16

Haute mer 16 h 28

Basse mer 22 h 49

Lundi

Haute mer 5 h 15

Basse mer 11 h 20

Haute mer 17 h 24

Basse mer 23 h 43.

Information au service du peuple et de sa révolution

La vie dans la Nation

Augmentation quantitative et qualitative de la production

(Suite de la page 2)

Camarades, le travail doit être réorganisé; et comme nous l'avons dit lors de la clôture des travaux de Gueckédou, nous modifierons toutes les réglementations qui paralysent notre essor économique. Il n'y a pas d'autre moyen pour conduire la Guinée à son industrialisation si l'on ne développe d'abord les secteurs existants. Le développement de l'élevage, de l'artisanat, de la pêche, grâce aux profits qu'il nous apportera aidera justement à l'industrialisation méthodique du pays.

En matière de développement économique, il n'y a pas de miracle, mais plutôt une mobilisation incessante des efforts en vue d'un accroissement quantitatif de la production qui aboutisse à des transformations qualitatives. C'est là une loi universelle que personne ne peut transgresser sans compromettre ses chances de progrès.

Industrialiser la Guinée suppose donc qu'il faille développer, de manière continue, son agriculture, son élevage, sa pêche, son artisanat. Et, lorsque l'on constate que pour certaines de nos productions le volume a baissé, l'on comprend aisément les difficultés qui empêchent encore l'industrialisation du pays. Non seulement chaque année il nous faut produire plus que la précédente, mais il nous faut aussi réaliser une reconversion de l'utilisation des moyens pour parvenir à une revalorisation de la production, tant quantitativement que qualitativement.

Camarades, les secteurs du travail doivent être améliorés. Lorsque le manoeuvre non spécialisé, le manoeuvre ordinaire, touche un salaire annuel deux fois supérieur au revenu annuel du paysan, ce dernier qui dans son activité peut être assimilé à un spécialiste sera nécessairement tenter d'aller grossir les rangs des chercheurs d'emploi dans les villes. Lorsque l'on songe que tout paysan qui déserte son village et de ce fait ne produit plus de riz, de manioc, de banane ou de café, et dont la participation à l'accroissement de la production nationale devient ainsi nulle pour se transformer plutôt en charge pour l'Etat parce qu'il sera devenu après trois mois de travail un simple manoeuvre ou un simple boy inscrit à la Caisse de Sécurité Sociale, ce qui lui permet de toucher 5.000 F. d'allocation par mois. Si l'on pense que ce paysan dévoyé, s'il venait à être licencié bénéficierait, quoiqu'en chô-

mage, d'une indemnité de 5.000 F, l'on comprendra pourquoi cet homme refusera de retourner à la terre pour contribuer en conséquence au développement agricole de son pays puisque même en restant chômeur il possèdera un revenu annuel supérieur à celui que le travail des champs lui aurait rapporté.

Voilà les réalités qui nous obligent à ne plus dissocier nos secteurs d'activité pour nous attacher au contraire à une conception globale unitaire et harmonieuse qui les lie dans le cadre de notre évolution au seul bénéfice du progrès économique de la Guinée.

Lorsque également un travailleur accuse un retard d'une heure ou de deux, ou qu'il abandonne son travail avant l'heure; ou encore, même en étant à l'heure, s'il reste assis sans jamais toucher à l'enclume, au marteau, à la scie, au volant ou au tournevis en considérant que sa simple présence justifie le gain d'une solde, le progrès économique de notre pays s'en trouvera compromis.

C'est pourquoi, en tenant également compte de ces données, nous modifierons les conventions collectives et le statut de la Fonction publique afin que tout retard puisse être immédiatement sanctionné par le supérieur hiérarchique et celui qui s'en sera rendu coupable. Tout retard sera donc sanctionné ainsi que toute maversation.

Mais il me faut ajouter que si les mauvais travailleurs doivent être punis les bons et les meilleurs auront droit à des récompenses. Ainsi tout homme dont le rendement sera apprécié ou dont le dévouement sera constant, dont l'exemple sera à citer pourra mériter un ou plusieurs avancements dans l'année.

Nous allons donc établir des normes dynamiques qui permettront de rétribuer chacun selon son rendement, selon la somme des efforts qu'il consacrera à apporter une contribution effective à l'évolution de son pays.

Comme nous le disions à Gueckédou, pourquoi tel instituteur qui chaque année présente un bilan négatif, dont les élèves échouent aux examens parce qu'il n'aura pas accompli correctement son métier bénéficierait-il chaque année ou chaque deux ans d'un avancement automatique alors que tel autre fonctionnaire plus méritant piétinerait? Là également, des normes seront fixées de telle sorte que d'anciens instituteurs pouront rester dix ans sans

changer d'échelon pendant que des débutants, en raison de leur capacité et de leur dévouement, avanceraient chaque année.

Vous vous souvenez certainement d'une réponse que nous avons donnée à Kankan, au cours de la Conférence pédagogique, à propos de la valeur des diplômes; nous disions que si le Chef de l'Etat avait les moyens de le faire, il supprimerait sur-le-champ tous les diplômes puisque les diplômes sont considérés comme la justification du traitement au détriment du travail fourni.

Mais sans arriver jusque là, nous saurons par des critères plus démocratiques, plus justes et humains, payer à chacun la valeur de son travail. C'est ce but que devra atteindre chaque département ministériel. Nous avons des propositions concrètes à faire aux départements, profession par profession, car le caractère profondément démocratique de notre régime exige que tout soit étudié de la base au sommet.

La réunion d'aujourd'hui a donc pour but de vous inviter à cette étude collective, secteur par secteur. Vous allez constituer une commission qui dans quinze jours, le dix ou le quinze mai au plus tard, déposera à la Permanence Nationale du Parti ses conclusions sur les grandes lignes des réformes qui s'imposent pour assurer la régularité du fonctionnement de chaque secteur, en veillant à l'accomplissement effectif du temps de travail.

Cette commission étudiera également les bases rationnelles pour une juste rémunération du travail et précisera les méthodes d'une discipline rigoureuse qui oblige chacun à servir le peuple et la nation. Nous sollicitons votre contribution dans ce domaine, et la décentralisation que nous préparons amènera par conséquent le gouvernement à prescrire à tous les échelons des pouvoirs de décision permettant de punir ou de récompenser sans retard les agents concernés.

On n'attendra plus un an pour appliquer les sanctions qui s'imposent, de même que le bon exemple devra recevoir récompense sans délai. La rapidité de décision devient ainsi un moyen efficace dans le redressement du comportement professionnel des travailleurs.

Des comités de vigilance et de perfectionnement seront installés; la C.N.T.G. avait élaboré des projets de décret qui sont à l'étude au gouvernement et ces décrets seront promulgués dans les

meilleurs délais. Ils créeront en outre, au niveau de chaque unité de travail, un comité de perfectionnement et un comité de gestion, ce qui donnera la possibilité aux meilleurs travailleurs de mettre à la disposition de la direction de leur secteur la somme de leurs expériences en vue d'un meilleur fonctionnement.

Camarades, vous savez aussi qu'au ministère des Finances, à la Trésorerie générale, à la Caisse Nationale de Sécurité, aux services des Douanes, des Pensions et aux Contributions diverses de nombreux retards sont à déplorer. Nous savons, certes, qu'un redressement est en cours qui doit se poursuivre, mais la réalité est encore loin de nos possibilités. Il importe donc que la plus grande rigueur s'instaure dans ces secteurs. Nous nous disons la vérité au cours de réunions périodiques afin que chacun de nous s'améliore et aide à créer les conditions d'une meilleure gestion collective de nos entreprises.

Camarades, la situation est exaltante, parce que d'abord nous disposons d'importants atouts, d'importants moyens, de facteurs décisifs indispensables à un régime démocratique, à un peuple uni, organisé et conscient, à un Parti fort et structuré, parfaitement adapté aux exigences.

Nous disposons de conditions naturelles excellentes permettant un épanouissement rapide de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'artisanat et des industries, car les forces énergétiques, les matières premières ne nous font pas défaut. Ces chances, sachons les utiliser pleinement, efficacement et positivement.

Nous disposons d'autres atouts parce que nous connaissons nos défauts que nous avons le courage d'avouer en les présentant dans leur nudité. La vérité envers soi et envers son peuple constitue le facteur déterminant du succès dans toute entreprise collective.

Maintenant que nous sommes conscients de l'importance de la phase qui s'ouvre, maintenant que nous mesurons mieux l'importance de la contribution que la Guinée peut encore apporter à l'Afrique dans ses efforts combien complexes d'édification économique, maintenant que nous comprenons la nécessité de mettre fin aux hésitations, à l'indifférence et l'opportunisme nous devons, dans un esprit de groupe, affirmer notre volonté de nous réhabiliter, de nous rendre en-

core plus aptes à gérer et à conduire nos propres affaires.

La mystique du travail n'aura d'égale que la mystique de l'honnêteté. **La mystique du travail, c'est la primauté accordée à la justice, la mystique du travail, c'est en somme, le don de soi à soi et à son peuple, tout ce qui doit servir concrètement à la consolidation des bases politiques, morales et matérielles de notre indépendance. Cette mystique du travail doit faire l'objet de vos préoccupations, de vos recherches afin que votre contribution à l'amélioration des résultats du travail soit importante.**

Elle suppose l'adaptation des principes, des règles du travail aux nouvelles exigences qui veulent qu'une place soit occupée par celui qui en est véritablement digne.

Alors, camarades, nous vous demandons d'avoir confiance en vous, confiance dans le régime, confiance dans les capacités de notre peuple; nous vous demandons de vous imposer la nouvelle discipline et d'œuvrer en sorte que partout se redresse la situation économique.

Tout ce qui est possible doit être envisagé, et si vous vous rendez compte qu'un camarade peut tenir la place de deux, mettez tout de suite à notre disposition celui qui est de trop et augmentez la solde de l'autre qui peut tenir la place de deux; vous saurez rendre service à la nation. Ne vous renfermez plus en vous-mêmes, mais appréhendez les réalités dynamiques que nous voulons créer et développer au profit de l'émancipation de notre pays.

Camarades, confiance donc dans le Parti, confiance dans la nation, confiance dans l'Afrique, confiance dans la nécessaire réhabilitation de nos races, de nos peuples et de notre continent.

Votre détermination se mesurera à la volonté dont vous ferez preuve pour accomplir les tâches prescrites par la conférence de Gueckédou.

Une phase commence, nous voulons la terminer avant terme afin que la 3e phase nous trouve dans les meilleures conditions de lutte pour conduire ainsi avec maîtrise et efficacité les destinées de la Guinée vers un soleil de grande liberté, de plus grand bonheur dans la dignité, la prospérité et la paix.

Camarades, vive la Révolution!
Vive la Production!

LA VIE INTERNATIONALE

Le salut de U Thant à la conférence au « sommet »

Le Caire, 17 juillet. — Le Secrétaire général de l'O.N.U., U Thant, a déclaré à la conférence africaine au sommet qui se déroule ici que l'Organisation de l'Unité Africaine (O.U.A.) a exercé une « influence tangible » sur la communauté internationale.

U Thant a pris la parole devant les Chefs d'Etat et de gouvernement africains lors de la session d'ouverture de la deuxième conférence au sommet de l'O.U.A. qui s'est tenue vendredi. Qualifiant d'« événement historique » la première réunion de l'O.U.A. qui s'est déroulée à Addis-Abéba l'an dernier, il a déclaré que sa Charte constituait un « ap-pui souhaité » pour les Nations Unies.

« Aux Nations Unies, a ajouté U Thant, nous reconnaissons depuis des années la nécessité d'aider les Etats africains dans les efforts qu'ils déploient pour donner un sens à l'indépendance politique, de même que pour faire de la puissance du panafricanisme un moyen de réaliser le progrès politique et économique du continent tout entier ».

« Une coopération s'est déjà instaurée entre les Nations Unies et les organismes de l'O.U.A., a-t-il ajouté, et nous envisageons avec confiance une association beaucoup plus étroite ».

U Thant, qui est arrivé au Caire tard dans la soirée de jeudi, a voyagé à bord du même avion des lignes aériennes Air India, dans lequel se trouvait le Premier ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta. Le Président Gamal Abdel Nasser de la République Arabe Unie se trouvait à la tête de dignitaires qui ont accueilli le Secrétaire général à son arrivée à l'aéroport.

Sa première série de conversations au Caire comporte des entretiens avec des ambassadeurs africains, accrédités auprès des Nations Unies, qui sont présents à la conférence au sommet.

Dans son allocution à la conférence, le Secrétaire général U Thant a abordé un certain nombre de questions importantes, y compris le colonialisme, la discrimination raciale et les finances de l'O.N.U.

« Les Nations Unies, a-t-il déclaré, sont en faveur du principe de l'autonomie et de l'indépendance de tous les peuples, ainsi que de l'a-

bolition de la discrimination raciale sans réserve. L'organisation mondiale ne saurait accepter un compromis sur ces principes fondamentaux ».

U Thant a déclaré que les « puissances coloniales » et les autres partisans de la discrimination raciale sont de plus en plus isolés et peuvent de moins en moins compter sur l'acquiescement et la patience des autres Etats.

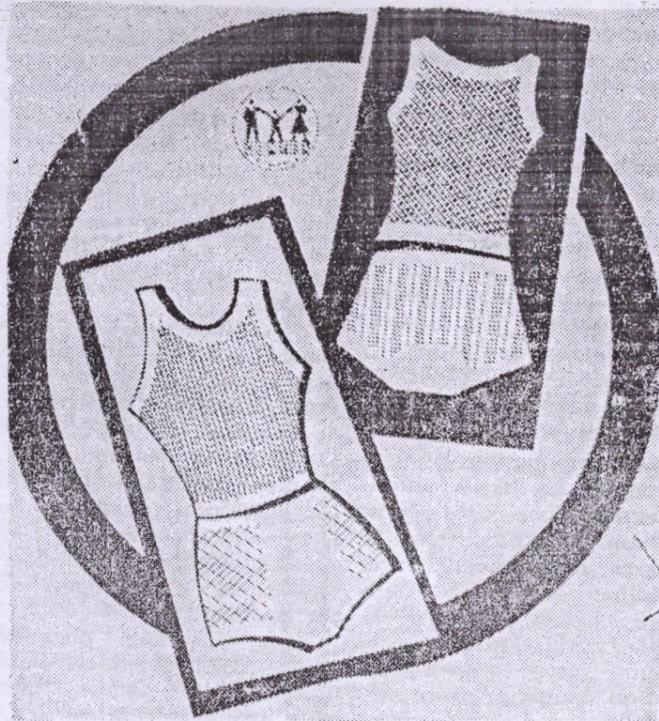
« Nous ne pouvons qu'espérer que le bon sens et le réalisme l'emporteront, de sorte que la résistance aux changements auxquels s'opposent quelques adversaires à outrance, n'aboutiront pas à un conflit dangereux sur ce continent ».

Faisant allusion à la « sérieuse situation financière » dans laquelle les Nations Unies se trouvent, U Thant

a fait ressortir que cette condition résultait surtout des lourdes dépenses effectuées au Congo Léopoldville.

Il a affirmé que cette situation très précaire, menaçait de gêner considérablement l'organisation mondiale dans les missions de paix qu'elle pourrait être appelée à effectuer à l'avenir et d'effectuer son « efficacité même en tant qu'organisation internationale ».

Le Secrétaire général de l'O.N.U. a conclu son allocution en plaidant auprès de toutes les nations pour une union de « notre puissance au service du maintien de la sécurité internationale ». Il a proné un « retour aux principes fondamentaux de moralité et d'éthique enseignés par toutes les grandes reli-gions ».



Qualité supérieure !
Coupe moderne !
Fins et élégants !
Confection irréprochable !
Telles sont les qualités des articles de bonneterie portant la marque roumaine

CONFEX

Articles de bonneterie pour dames, hommes et enfants :

- Linge de corps : maillots, culottes, slips
- Flanelles de corps
- Corsages
- Chemises en tricots de coton

Demandez information et offres à l'entreprise :
« ROMANOEXPORT »

Bucarest - Roumanie
4, Place Rossetti
Telex : 00259 ; Téléphone : 16.41.10.
Adresse télégraphique : Romanoexport - Bucarest

ROMANOEXPORT

M. Robert Buron ancien ministre français est arrivé samedi à Conakry pour un séjour de 4 jours en Guinée

HIER matin, par le SS Foucauld en provenance d'Abidjan, est arrivé à Conakry M. Robert Buron, ancien ministre de la France d'Outre-Mer. Il a été accueilli au port de Conakry par MM. Kéita Fodéba, ministre de la Défense nationale et de la Sécurité, Alassane Diop, ministre de l'Information, des Postes et Télécommunications, Mme Camara Balla et plusieurs personnalités de la capitale.

Comme on lui demandait les raisons de son voyage, M. Robert Buron a déclaré :

« Je reviens continuer le travail que j'avais entrepris, avec le Président Sékou Touré, en décembre dernier, pour réaliser un accord entre l'Organisation de Coopération de Développement Economique qui groupe les

pays industrialisés d'Europe, les Etats-Unis, le Canada et Japon et la Guinée sur le de la formation des cadres recyclage économique, plus exactement des dirigeants économiques guinéens pour qu'un dialogue fructueux s'instaure entre les grands économistes de l'heure et ceux qui ont la responsabilité de leur pays.

« J'y vois d'ailleurs un double avantage, c'est mon travail d'obtenir le dialogue et de le développer, et ce sera aussi pour moi une occasion de revenir en Guinée que j'aime tant et cette région forestière à laquelle une partie de mon cœur est restée attachée. »

M. Buron qui voyage en compagnie de sa femme et de sa fille a ensuite regagné le lieu de sa résidence.

Programme du séjour en Guinée de M. Robert Buron et Madame

Dimanche 19 juillet 1964 :

Visite à Fria.
9 heures : départ par hélicoptère à Fria.
15 heures : Retour par hélicoptère à Conakry.

par avion spécial pour Conakry.

12 h. Arrivée à Conakry.
12 h. 30 Déjeuner.
13 h. 30 Départ de la Case de Belle-Vue pour l'aéroport.

Lundi 20 juillet 1964 :

9 h. départ par avion spécial pour Labé.
9 h. 45 Arrivée à Labé.
10 h. 30 Départ de Labé pour Kissidougou.
11 h. 30 Arrivée à Kissidougou.
12 h. Déjeuner.
15 h. Départ par avion spécial de Kissidougou pour Macenta.
20 h. Diner.
21 h. 30 Soirée artistique.

14 h. 30 Départ de Conakry par Air Afrique.

Les hôtes d'honneur seront accompagnés par une délégation guinéenne comprenant :

Mme Andrée Touré, M. et Mme Kéita Fodéba, ministre de la Défense nationale et de la Sécurité, M. Diop Alassane, ministre de l'Information, des Postes et Télécommunications, Madame Camara Balla, M. Nabi Soumah, chef du protocole, deux membres de l'Information et un officier d'ordonnance.

Mardi 21 juillet 1964 :

9 h. Départ de Macenta route pour N'Zérékoré avec arrêt à Sérédou.
12 h. 30 Arrivée à N'Zérékoré.
13 h. Déjeuner.
Après-midi. — Repos ou visite aux Monts Nimba.
20 h. Diner.
21 h. 30 Soirée artistique.

Son Excellence Ph. Kœnig, ambassadeur de France en Guinée accompagne également M. Robert Buron et sa famille.

Notons que M. et Mme Robert Buron ont visité dans l'après-midi du samedi quelques chantiers de la capitale dont l'usine des Maisons préfabriquées, le combinat Cigarettes-Allumettes, l'usine des Meubles, l'usine de Textile, le Stade de Douka et l'Institut Polytechnique.

Mercredi 22 juillet 1964 :

10 h. Départ de N'Zérékoré